



COMMUNE DE BIARD

Biard, le 26 mars 2024

Le Maire de BIARD

à

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, salle du Conseil à la mairie,

Lundi 8 avril 2024 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Etat annuel des indemnités des élus – Exercice 2023 - Information
2. Adoption du compte administratif 2023
3. Adoption du compte de gestion 2023
4. Budget primitif 2024 – Vote des subventions
5. Budget primitif 2024 – Vote des taux des impositions directes locales.
6. Budget primitif 2024 – Affectation du résultat de fonctionnement
7. Adoption du budget primitif 2024
8. Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de ses délégations.
9. Questions diverses

Vous trouverez ci-joint le projet de budget communal 2024 conformément à l'article L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Gilles MORISSEAU